

Nous devons aussi nous rendre compte que le gouvernement devrait diminuer les dépenses fédérales afin de combattre l'inflation et les causes de l'argent serré. J'approuve la mesure prise à titre d'essai par le gouvernement. Cependant, je crois qu'elle aurait dû être poussée plus loin afin de diminuer les dépenses des programmes improductifs de par leur nature. Le gouvernement aurait dû se concentrer sur des programmes dans des régions où le chômage est élevé, ce qui aurait contribué à l'augmentation de la productivité nationale. Cela aurait indirectement relevé le niveau de vie de ceux qui aspirent encore à atteindre le revenu national moyen.

Les compagnies d'assurance et les grandes maisons de prêts sont dans une situation précaire. Elles ont plus de disponibilités qu'il ne leur en faut. C'est parce qu'elles attendent que la Loi sur les banques soit modifiée.

Hier, nous avons entendu nombre de députés signaler la nécessité d'accroître la construction domiciliaire au pays. Il ne serait pas exagéré de dire, je crois, qu'en 1966 il nous faudra non pas 160,000, ni 170,000 logements, mais 190,000. La statistique révèle que tous ceux qui accèdent aux effectifs ouvriers—ce million d'individus à qui nous devons prochainement trouver de l'emploi—aspirent à leur foyer. Il est navrant de constater que nous construirons moins de logements que l'an dernier, alors qu'il faudrait en construire de 5 à 10 p. 100 de plus. Il faudra deux milliards pour financer les hypothèques en 1966. J'espère que cet argent sera mis à la disposition des intéressés, soit au moyen de prêts de l'État, soit en disant aux institutions de prêts quels seront les effets de la nouvelle loi sur les banques, afin de leur permettre de libérer des fonds pour la construction domiciliaire.

J'ignore si le gouvernement désire ajourner les projets de construction prévus pour l'été, afin de faciliter plus de mises en chantier pendant l'hiver lorsque le chômage est plus élevé. J'aimerais, toutefois, faire une mise en garde. Dans certaines régions du Canada, il est pratiquement impossible de construire une maison en hiver à aussi bon marché qu'en été. Bon nombre de ceux à qui on a promis la prime de \$500 pour les maisons construites en hiver ne peuvent jusqu'à présent recevoir leur argent, non pas parce qu'ils n'ont pas terminé l'intérieur de leurs maisons, ni parce que les maisons sont inhabitées, mais parce que—dans cinq cas que je connais personnellement—les maisons n'ont pas pu être achevées à cause de la rigueur de l'hiver. Le ministre comprend, je l'espère, qu'il est difficile de finir les briques,

[M. Keays.]

le mortier et d'autres façades extérieures des maisons lorsque les constructeurs doivent affronter des températures de 10, 15 et même 20 degrés sous zéro.

J'en profite pour remercier le ministre du Travail d'avoir ouvert un bureau dans la région du Bas Saint-Laurent. Cette mesure permettra aux constructeurs éventuels de recevoir des conseils et de rencontrer directement les employés du bureau, ce qui facilitera les formalités en vue d'obtenir des prêts. L'ouverture de ce bureau ne signifiera pas, j'espère, qu'il n'y aura plus d'argent pour le Bas Saint-Laurent. J'espère qu'il restera des fonds pour ceux qui désirent emprunter dans cette région.

• (3.30 p.m.)

La réduction du programme d'habitation risque de provoquer l'exode de notre main-d'œuvre spécialisée. Le président de l'Association nationale des constructeurs d'habitations, M. Gélinas, accuse le gouvernement d'avoir fait monter le prix des maisons au-delà des moyens de nombre de Canadiens. Il déclare aussi que l'année dernière, le gouvernement fédéral a demandé à l'industrie de s'appêter à doubler sa production. De toute évidence, pour s'y préparer, il faut être sûr de pouvoir disposer de fonds hypothécaires. Selon le *Globe and Mail* du 7 avril, M. Gélinas aurait déclaré ce qui suit:

Aujourd'hui, le gouvernement, inquiet de l'inflation, a limité de propos délibéré les fonds hypothécaires disponibles aux termes de la loi nationale sur l'habitation. Nos membres ont déjà ressenti les effets de cette nouvelle politique, semble-t-il, qui a même enlevé à la Société centrale d'hypothèques et de logement son rôle normal de prêteur en dernier recours.

Dans certaines régions, il paraît que la Société a refusé d'approuver des prêts sollicités par des propriétaires dans le cas de maisons déjà vendues. Et M. Gélinas de commenter:

Nous estimons que cette politique n'arrête pas la poussée inflationniste, mais qu'elle la favorise plutôt.

Puisqu'un homme aussi autorisé et expérimenté que M. Gélinas aborde la question, chacun doit reconnaître que la restriction au programme d'habitation comporte un danger. La politique de l'argent serré, dans son état actuel, entraînera une catastrophe économique dans les régions de marasme ou dans les secteurs où le chômage est élevé. La population de ces régions ne semble jamais pouvoir atteindre un niveau équitable. Quand ça va bien au Canada, nous adoptons une politique de resserrement du crédit, disant que l'économie souffre de tensions inflationnistes, et nous appliquons des mesures restrictives.